



L'OTEM

<http://preprod.creonnais.alienor.com/la-decouvrir/l-otem/>



ENTRE-DEUX-MERS
TOURISME

Entre-deux-Mers Tourisme : un partenaire touristique de qualité!

En partenariat avec l'Office de Tourisme du Créonnais, Entre-deux-Mers Tourisme vous permet de découvrir et de préparer vos séjours et promenades sur le territoire de l'Entre deux Mers.

Un partenariat enrichissant pour améliorer l'accueil touristique !

Depuis le 1er novembre 2009, la Communauté de Communes du Créonnais a instauré une taxe de séjour, qui contribuera au développement touristique de notre territoire. Cette taxe sera perçue par les hébergeurs et reversée à la Communauté de Communes par le biais du Trésor Public.

En effet, cette nouvelle contribution a pour vocation d'améliorer les infrastructures et les conditions d'accueil pour les personnes venant découvrir notre région. Cette promotion touristique est mise en place au regard des actions de protection et de gestion raisonnée des espaces naturels. En effet, depuis plusieurs années, le « Créonnais » bénéficie d'une image touristique que nous souhaitons renforcer, voire améliorer grâce à cette prestation financière, afin qu'il devienne une destination touristique connue à part entière !

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter la Communauté de Communes du Créonnais .

Convention

Convention CdC - Entre-deux-Mers Tourisme : [accéder](#)



ENTRE-DEUX-MERS
TOURISME

Contact Entre-deux-Mers Tourisme

05 56 61 82 73 - infos@entredouxmers.com

Plus d'infos sur : www.entredouxmers.com